

LAIT ET VIANDE

I. Situation des filières Viande et Lait

I.1. Une place réduite mais marginale

Les productions de ruminants restent secondaires dans l'agriculture libanaise:

- moins d'une exploitation agricole sur huit est impliquée dans l'élevage de ruminants (11,6% d'après le RGA de 1999) ;
- les productions de laits de vache, de chèvre et de brebis représentaient 6,8% de la valeur de la production agricole finale du Liban en 2001 ;
- tandis que les productions de viandes bovine, ovine ou caprine y contribuaient pour 2,9%. Mais secondaire ne signifie pas marginale car les ruminants, et notamment les ovins et les chèvres, sont les seuls capables de valoriser les parcours et les jachères au sein des exploitations:
 - près de 10 000 hectares de jachères temporaires ;
 - plus de 53 000 ha de jachères « permanentes » ;
 - près de 35 000 ha de « terres incultes pouvant être aménagées » ;

soit en tout environ 100 000 hectares d'après le RGA de 1999.

A ces superficies, il faudrait ajouter les 84 000 hectares de jachères permanentes et les 74 500 hectares de « terres incultes pouvant être aménagées » que l'on trouve dans la dotation foncière hors exploitation.

I.2. Une consommation importante

Si le lait et la viande constituent une production minoritaire, ils représentent en même temps une part très importante des dépenses alimentaires des Libanais. D'après la pondération établie pour l'indice des prix, près du quart du budget alimentaire des ménages est consacré à l'achat de viandes, et près de 9% à l'achat de produits laitiers. Il est à noter que les consommations de lait au Liban atteignent les niveaux européens.

Les productions locales de viandes ovines et caprines, de lait et de produits laitiers libanais correspondent parfaitement aux traditions culinaires qui restent très prégnantes au Liban. Les habitudes d'achat des consommateurs libanais sont cependant en train d'évoluer rapidement sous l'influence du développement de la grande distribution, qui représenterait désormais environ le tiers des ventes alimentaires.

I.3. Une production en deçà des besoins

Si la demande est importante, les productions de lait et de viande sont le plus souvent insuffisantes pour y répondre. Ainsi les importations couvraient-elles en 2001/2002:

- Plus de 90% de l'offre de viandes bovines ;
- Plus de 80% de l'offre de viandes ovines ;
- Plus de 63% de la valeur des produits laitiers consommés au Liban.

Pourtant de gros investissements ont été effectués pour **la filière bovin lait**, qu'il s'agisse des investissements privés, avec 3 laiteries nouvelles aux normes internationales, qui ont pu conquérir le marché libanais du lait frais avec le soutien de l'Etat (droits de douane rehaussés) ou bien des investissements publics, avec notamment le projet FIDA -Réhabilitation des Petits Elevages dans la Bekaa.

Mis à part les circuits intégrés tels qu'on les retrouve dans certaines sociétés sous licence étrangère, le lait de vache est commercialisé par trois canaux : par des ramasseurs indépendants (hallabs), des ramasseurs appointés par les laiteries et par les centres de collecte (publics et privés). Ceux-ci promeuvent la qualité (analyses, paiements différenciés), augmentent le pouvoir de négociation des éleveurs. Mais avec le désengagement du FIDA, les centres de collecte publics font face à un problème de financement. En revanche, les centres privés fonctionnent plutôt bien : CAN, centre Douroub, Bonjus-fermes de Tannayel.

En aval, la filière compte beaucoup de laiteries semi artisanales. Toutefois, celles-ci ont peu de relations avec les éleveurs (le Hallab est un écran), maîtrisent peu la qualité du lait, n'ont aucune capacité innovante en matière fromagère, disposent d'un faible équipement, et ont faible pouvoir de négociation avec les grandes surfaces. En aval, la grande distribution représente un débouché évident, étant donné qu'elle se consolide. Mais pour y accéder, il faut fournir des produits toute l'année avec une qualité bactériologique et gustative constante. Ce à quoi la plupart des laiteries ne peuvent y accéder, car cela suppose également un fonds de roulement qui permette de faire face aux délais de paiements. En conséquence, ces laiteries se concurrencent chez les petites épiceries ou mini-markets.

De son côté **la production de viande bovine**, co-produit d'un élevage laitier de plus en plus spécialisé, reste marginale et devrait le rester. L'essentiel des viandes provient des abattages de taurillons et de bouvillons importés de l'Union Européenne. Ces importations et ces abattages sont contrôlés par un club restreint de chevillards qui fournissent la viande « *baladi* » en carcasses chaudes à la distribution, moderne comme traditionnelle. Celle-ci constituait encore les $\frac{3}{4}$ de l'offre de viande bovine en 2002. Quelques-uns parmi ces opérateurs se distinguent actuellement en investissant dans des outils d'abattage aux normes et s'équipent de chaînes du froid.

Il est à noter que ces chevillards font face à une nouvelle concurrence : d'une part, celle des importations de pièces nobles en « chilled », principalement du Brésil, qui sont directement effectuées par la grande distribution et les chaînes

de restaurants (8% des disponibilités de bœuf en 2002, en croissance); d'autre part, celle des importations de viandes congelées, surtout d'Inde, à très bas prix (10% des disponibilités de bœuf en 2002).

Quant aux **productions de lait et de viande de petits ruminants** (ovins et caprins), elles sont en chute depuis 1999, parallèlement au cheptel :

- le cheptel ovin a reculé de 13% entre 1999 et 2001, revenant à son niveau de 1997 ;

- le cheptel caprin a encore perdu 100 000 têtes entre 1997 et 2001.

La production de viande ovine est particulièrement soumise à une rude concurrence des importations de moutons vifs officielles (d'Australie, mais surtout de Turquie et de Syrie) et clandestines (de Syrie surtout). Ainsi, les prix de la viande de mouton ont chuté d'un tiers entre 1997 et 2001, même s'ils semblent connaître une embellie en 2003. Le lait de brebis a suivi la même tendance, perdant ainsi 40% durant les années 90.

Les productions caprines semblent, elles aussi, en difficulté puisque elles décroissent depuis 1997. En effet, pour la production caprine, il y a un paradoxe apparent : les produits (viande et lait) sont appréciés, leur fabrication implique peu d'importation – ce qui ménage la balance commerciale- des familles en vivent (10000 environ) et pourtant la production décroît (faible implication des pouvoirs publics). De fait plusieurs phénomènes expliquent cette dégradation :

- Si la production de lait de chèvre est moins touchée par les importations que les ovins, il n'en demeure pas moins que le prix du lait a été entraîné à la baisse par celle des laits de brebis et de vache.
- En outre, il faut noter également que les éleveurs sont soumis à une dégradation accélérée des parcours, une raréfaction des disponibilités en sous-produits de culture (en particulier, la disparition de la betterave), une baisse de valorisation de leurs produits...
- Dans le même temps, ils n'ont pas plus qu'hier accès à des services collectifs, notamment en matière sanitaire (prophylaxies, accès aux soins vétérinaires...).

Ces productions caprines, mais aussi ovines, semblent délaissées particulièrement par les pouvoirs publics. Seules quelques ONG ont initié ici ou là des projets de développement, tout particulièrement pour les productions de lait de chèvre.

II. Dysfonctionnement des filières.

II.1. Des problèmes sanitaires.

Les grandes épizooties et l'hygiène des produits laitiers et des viandes (c'est vrai aussi pour le secteur bovin) restent aujourd'hui très peu maîtrisées. Concernant les maladies du bétail, la brucellose est encore par trop présente, pratiquement 13% du cheptel serait atteint. Et l'incidence humaine serait importante. A côté de la brucellose, on peut également citer comme maladies du bétail relativement répandues au Liban la peste des petits ruminants, la fièvre aphteuse et la Rhinotrachéite infectieuse bovine, qui concerne, elle, essentiellement les animaux importés. Ces aspects sanitaires constituent un des freins majeurs du développement de l'élevage, surtout pour les petits ruminants, et risquent d'exclure du marché tout le secteur informel à moyen terme, sans aucune possibilité d'intégrer les normes internationales.

Au-delà, de ce déficit d'hygiène animale, notons également que, au niveau des produits alimentaires, les contaminations peuvent çà et là apparaître. Des études de l'IRAL montrent que les contaminations bactériennes affectent surtout les produits laitiers et qu'elles sont le plus souvent liées à l'eau utilisée dans les procédés de fabrication. La contamination des produits laitiers par les antibiotiques est aussi une source de dégradation de la qualité qu'il importe de poindre.

II.2. Un faible encadrement technique

Cette qualité parfois médiocre des produits souligne entre autres, le faible encadrement des éleveurs et des transformateurs. Car les services de conseils sont encore embryonnaires. D'une part, les services de vulgarisation de l'Etat sont peu efficaces sur le terrain en matière d'élevage, comme ils le sont pour les autres productions que nous avons décrites. D'autre part, il n'existe pas de services vétérinaires collectifs. Les éleveurs, en tous cas ceux qui en ont les moyens, ne peuvent en général compter que sur les fournisseurs d'intrants (génétique, aliments, matériel, médicaments vétérinaires...) pour leur fournir des conseils. Cela s'est accentué début 2003 avec l'arrêt du projet FIDA-RDPE. Toutefois, il existe de notables exceptions dans quelques zones qui bénéficient de l'action d'ONG : au Nord avec la Fondation René Moawad, dans la Bekaa nord avec plusieurs coopératives couvrant l'ensemble des activités des familles rurales, dans le Sud avec l'ADR... (la liste n'est pas exhaustive). Quant aux transformateurs artisanaux ou semi industriels, ils ne bénéficient d'aucune formation ou appui technique.

Dans ce contexte de faible accompagnement technique, l'encadrement universitaire ne fait en revanche pas défaut. L'enseignement supérieur agronomique et la recherche se sont en effet fortement structurés lors de la dernière décennie. Il existe 4 facultés agronomiques (UL, UAL, USEK, USJ), et les publications concernant l'élevage de ruminants sont assez nombreuses, mais les débouchés dans les filières lait et viande au Liban sont rares. D'autre part, l'IRAL a publié de nombreuses études concernant les filières lait et viandes rouges malgré des moyens très limités.

Cependant, ces recherches ne semblent pas se traduire pour l'instant en développement de terrain. Les exceptions de recherche appliquée sont celles citées plus haut : projet FIDA-RDPE, coopérative d'Arsal (avec l'UAL), Ferme du Couvent de Tannayel (avec l'USJ), Centre agricole du Nord (avec l'USEK), Centre Agricole de Tyr (avec l'école d'agriculture de Nabatiyeh)...

Il semble qu'il ne manque pas d'ingénieurs agronomes ni de vétérinaires au Liban, mais plutôt de techniciens de terrain et de praticiens actifs en milieu rural.

II.3. Des coûts de production élevés

Etant donné que le Liban n'est pas ou très peu producteur de viande, il n'est guère opportun de s'intéresser à la structure des coûts de production dans un contexte de concurrence accrue. Pour ce qui est de la viande caprine, le marché qui est surtout un marché de proximité et ponctuel dans le temps n'est pas concerné par les importations.

En revanche, le lait est un enjeu autrement majeur. Pour autant, cette production n'apparaît pas compétitive à l'aune des productions laitières de la région. Il est à noter que c'est surtout le poste alimentaire qui grève considérablement les charges de production, en particulier pour les bovins lait. Dans un pays où les cultures de fourrages sont peu importantes, on a recours aux importations. Quand, les fourrages sont achetés dans le pays, son prix est élevé eu égard notamment à la cherté foncière. Tout ceci fragilise bien évidemment une filière laitière dont le salut passe soit par une augmentation de tarifs douaniers, mais cela ne va pas dans le sens de la marche régionale, soit par la mise en place d'une politique de qualité, une orientation beaucoup plus adaptée quoique exigeante (voir plus loin).

II.4. Un déficit organisationnel.

Les filières laitières au Liban sont très peu organisées :

- D'une part, les producteurs sont très peu associés s'exposant ainsi à la loi de l'aval. A ce titre, le projet FIDA a constitué un pas en avant, mais les difficultés financières pour la pérennisation des activités du projet hypothèquent l'essor des structures mutualistes associées au projet.
- D'autre part, plus largement, il faut souligner l'absence de concertation entre acteurs de la filière, sur les prix, sur les critères de qualité et sur le

partage de la valeur ajoutée. On est loin des systèmes d'interprofession qui permettent de développer une politique de filière concertée entre acteurs (producteurs, transformateurs, recherche...)

III. Améliorer les productions

Le Liban fait face à une augmentation de ses besoins en lait et viande. D'ici 2020, la consommation de lait devrait, selon la FAO, augmenter de 50% ; quant aux besoins en viande, ils devraient croître de 31% pour les viandes caprine et ovine et de 85% pour la viande bovine.

D'autre part, l'intégration économique du Liban aux marchés régional et international implique une amélioration de la compétitivité des produits.

En conséquence, une politique d'intensification de ses productions animales mais aussi d'amélioration qualitative s'impose au Liban. Pour répondre à ce double défi, des efforts particuliers doivent être faits en matière de recherche-développement, de politique de qualité (en particulier avec une politique d'appellations), mais aussi dans le domaine de l'organisation professionnelle et interprofessionnelle.

III.1. Des actions de recherche-développement

Pour l'élevage de ruminants et les filières en général, il semble impérieux de favoriser la liaison entre la recherche et le développement ainsi que les synergies entre projets. D'autre part, il faudrait mettre en place une véritable formation continue des acteurs des filières lait et viande. Pour cela, il serait souhaitable de s'appuyer bien évidemment sur les compétences existant au Liban (chercheurs, enseignants, praticiens actifs dans les différents projets...), qui pourraient être renforcées par la venue de praticiens étrangers.

Ces formations devraient être décentralisées et s'orienter vers des améliorations techniques perçues comme prioritaires pour l'économie des filières.

Parmi les nombreux sujets possibles certains peuvent être ici évoqués : alimentation pratique des ruminants, besoins des animaux dans les différentes phases du cycle ; bases des soins aux animaux, hygiène de la traite, fabrications fromagères, abattage et découpe des viandes de petits ruminants (principes de conservation), marketing du lait et de la viande dans la vente directe, rapport avec la distribution ...

Le public de ces formations serait constitué d'éleveurs, mais aussi de fromagers semi artisanaux, de bouchers, voire de collecteurs. Les lieux pourraient être les écoles d'agriculture, mais surtout les Centres des projets d'ONG fonctionnant déjà en liaison avec des Facultés d'agronomie et l'IRAL : Centre Agricole du Nord, Ferme de Tannayel, Centre Agricole de Tyr...La durée des formations serait variable, mais il devrait s'agir préférentiellement de cycles incluant des visites en ferme ou en laiterie et des phases de mise en pratique.

D'autre part, la formation d'assistants- vétérinaires qui puissent pallier en partie au moins à la pénurie de vétérinaires praticiens ruraux pourrait être mise en place par l'Etat.

Ces assistants seraient ensuite chargés de la mise en œuvre des prophylaxies des grandes endémies par le ministère de l'Agriculture, en liaison avec les vétérinaires fonctionnaires. Ils seraient également des agents de conseil en matière de pratiques d'hygiène dans les exploitations.

III.2. Des produits à démarquer

Dans un contexte de forte concurrence internationale et d'importations de poudres de lait, associées sans réglementation aux productions laitières autochtones, la mise en œuvre d'une politique de qualité semble un élément incontournable. Il en va d'une certaine souveraineté de la filière laitière. D'autre part, la grande distribution qui s'installe dans le paysage commercial libanais, ne peut se contenter de produits dont la qualité alimentaire et sanitaire laisse à désirer.

Même si la politique qualitative concerne en premier lieu le commerce moderne, qui ne peut s'en exonérer, elle aura aussi un effet d'entraînement sur l'ensemble de la filière laitière au Liban. En effet, même la production issue de structures familiales peut être concernée à moyen terme par des propositions de positionnement commercial dans des magasins spécialisés ou dans la grande distribution.

Dans cette politique de qualité, il apparaît essentiel d'avoir une approche graduelle dans la démarcation des produits transformés de la filière laitière libanaise. Les niveaux de la politique de démarcation qualitative seraient les marques de salubrité, les fromages définis et les appellations d'origine contrôlée. La marque de salubrité (produits innovants) garantirait avant tout une qualité sanitaire qui n'est pour l'heure pas forcément assurée.

Les fromages définis seraient estampillés de la sorte, moyennant qu'ils respectent une norme (Libnor) qui intégrerait les caractéristiques du produit et des règles de production. Il s'agirait là d'une certification de conformité sans implication territoriale. En revanche, le troisième niveau de qualité, c'est-à-dire les appellations d'origine, sous-tendrait une prise en compte de la dimension territoriale. Bien entendu, une telle politique de qualité suppose la mise en œuvre d'un institut de la qualité.

III.3. Des organisations à promouvoir.

En ce qui concerne la filière laitière, il apparaît nécessaire de mettre en place de véritables **coopératives de production**, capables d'être des partenaires à part entière de la filière laitière. Elles renforceront entre autres le pouvoir des producteurs par rapport à l'amont et à l'aval. D'autre part, elles permettront notamment le développement de formations collectives. L'échec du programme FIDA ne doit pas remettre en question la pertinence des coopératives qui constituaient un volet majeur du projet.

En outre, à un niveau plus global, une « **commission interprofessionnelle laitière** » devrait être créée. Celle-ci pourrait suivre le prix des laits, assurer l'information des opérateurs, établir des grilles de paiement à la qualité, fixer les délais de paiement et statuer sur les marges maximales de collecte.

Bien entendu, il ne s'agirait pas de créer *ex nihilo* une interprofession, mais d'en jeter les bases. En absence d'organismes représentatifs indiscutables des éleveurs ou des laiteries, il serait opportun de partir de l'existant :

- éleveurs membres du Comité de crise mis en place au printemps 2003, en incluant des représentants d'éleveurs d'autres régions que la Bekaa, par exemple ceux impliqués dans des projets d'ONG... ;
- secteur « laiteries » du Syndicat des industries agroalimentaires;
- quelques représentants de laiteries semi artisanales et d'éleveurs - producteurs de fromages fermiers ;
- des experts impliqués dans l'enseignement, la recherche, des projets de développement, l'adoption des normes des produits alimentaires au sein de LIBNOR... ;
- des représentants de la grande distribution libanaise ;
- de même que des représentants des organisations de consommateurs.

Le ministère de l'Agriculture pourrait s'appuyer sur les propositions de la Commission afin d'élaborer un cahier des charges pour la reprise par un ou plusieurs gérants privés des Centres de collecte du projet FIDA-RDPE.

Enfin pour améliorer le secteur du lait, un **Institut de la qualité**, reconnu par l'Etat, serait chargé du pilotage et du contrôle des « produits laitiers définis par des normes strictes » et des « AOC ».

Concernant les AOC, cet Institut serait au préalable chargé de reconnaître les produits qui pourraient en bénéficier, essentiellement issus des laits de chèvres et de brebis.

Cet Institut serait administré à la fois par des représentants de l'Etat et des délégués de la Commission Interprofessionnelle Laitière.